

FICHE 5.12 - PDCP VILLAGE DE LULLY ET PASSERELLE SUR L'AIRE

A DESCRIPTION ET ANALYSE

Le développement des deux périmètres constructibles des Curiades et de Chambert doit faire l'objet d'une image directrice afin de déterminer la volumétrie, les accès et cheminements, les percées visuelles, ainsi que les plantations, préalable à l'établissement de toute construction.

La continuité des itinéraires piétons et leur mise en relation avec la structure paysagère établie dans le cadre du projet de renaturation de l'Aire et des zones agricoles spéciales est lacunaire à proximité de Lully.

B BASES LÉGALES ET PROCÉDURES ENGAGÉES

Zone : 4B protégée et règlement du village de Lully de 1982

Réaliser la requalification des espaces-rues dans les deux noyaux anciens, accompagnée d'une modération du trafic











C CONTRAINTES ET INTÉRÊTS EN PRÉSENCE, OBJECTIFS

La zone 4B protégée de Lully est largement occupée par de petits immeubles, de l'habitat groupé, ainsi que par des villas individuelles sur les pentes du coteau. Quelques interstices libres, ainsi que des volumes agricoles sont désaffectés. Les enjeux de l'aménagement de Lully portent sur :

- La planification de la zone de développement.
- L'intégration des futures constructions dans la zone 4B protégée, en préservant des espaces libres de qualité. Les projets de développement se situe dans un secteur sensible tant du point de vue du paysage, que de la topographie que de l'accessibilité.

D PROPOSITIONS, SUITE DE LA COORDINATION

- Élaborer une image directrice fixant : les accès, les cheminements piétonniers, les espaces libres et les plantations, les gabarits et l'implantation des bâtiments.
- Projets à développer sur les parcelles communales : logement et maison de quartier
- Achat de parcelles dans le noyau-ouest pour rendre possible l'implantation future d'un équipement communal.
- Intégrer et coordonner la proposition de passerelle au projet de renaturation de l'Aire en cours de réalisation

	Secteur d'aménagement
	Bâtiments à maintenir
	Surface libre de constructions
	Équipements publics
	Secteur d'aménagement équipements publics
	Cheminement piétonnier à créer/ à maintenir
	Arborisation à préserver/ à compléter
	Implantation indicative
	Espaces publics à aménager
	Passage à maintenir/ à créer

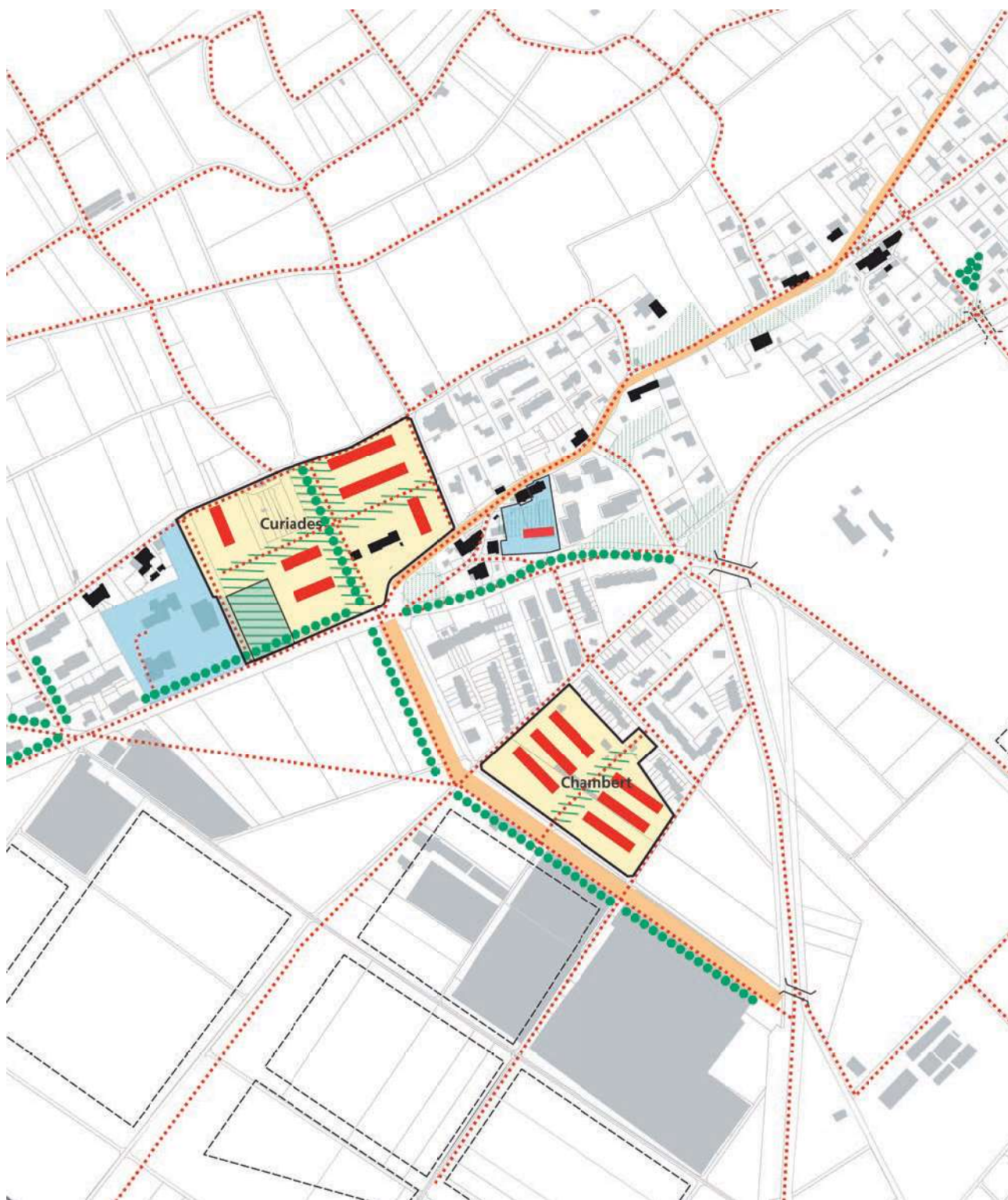


Image directrice du village de Lully